

Gérer les sinistres d'entreprise - Risques standards

RS2997 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313
Formacode(s)	41036
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

INSTITUT DE FORMATION DE LA PROFESSION DE L'ASSURANCE · SIRET : 78420275600135

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'objectif de la certification est de permettre d'acquérir les compétences techniques indispensables à la gestion d'un sinistre standard en risque d'entreprise (garanties dommages et responsabilité civile).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Expliquer et appliquer les règles et la procédure de gestion en vigueur dans le respect de la réglementation et des dispositions contractuelles.
- Analyser les données du dossier pour comprendre les circonstances de l'évènement à l'origine du sinistre.
- Appliquer la procédures de gestion spécifique aux sinistres dommages entreprise.
- Gérer les sinistres RC et dommages des entreprises quelles que soit leurs tailles ou leurs activités.
- Déterminer les responsabilités de l'assuré et des tiers éventuels.
- Appliquer le droit commun de la responsabilité civile.
- Déterminer les moyens à mettre en place pour indemniser l'entreprise cliente.
- Exercer les recours en droit commun dans le cadre de la subrogation légale en cas de sinistre avec tiers responsable identifié.
- Accompagner l'entreprise cliente tout au long de la gestion de son dossier sinistre jusqu'à l'indemnisation.
- Comprendre les circonstances de l'évènement à l'origine du sinistre.
- Vérifier la recevabilité de la déclaration de sinistre en situant l'accident dans son contexte juridique et économique.
- Identifier les informations utiles au traitement du sinistre.
- Organiser et suivre les expertises d'évaluation des dommages et des responsabilités.
- Evaluer l'ensemble des dommages à indemniser.
- Déterminer et informer le client des délais pour présenter une offre d'indemnisation et expliquer les conséquences en cas non-respect de ces délais réglementaires et contractuels.
- Enoncer et expliquer au client les éléments de la procédure de gestion.
- Expliquer et justifier le règlement de prestations d'assurance ou le refus de garantie.
- Expliquer les conditions de garanties (limites, plafonds et franchises).
- Argumenter sur les différents types de prise en charge des prestations (prise ne charge totale, avance de fonds...)
- Identifier et expliquer les éléments pris en compte pour déterminer les responsabilités engagées et l'évaluation de l'indemnisation.
- Déployer la procédure d'indemnisation.
- Assurer le suivi du dossier de sinistre et mesurer la satisfaction du client.
- Traiter les réclamations et objections en argumentant ses réponses sur la base des dispositions contractuelles ou en ajustant son offre d'indemnisation.
- Réaliser une contre-proposition en cas de litige.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Connaître les bases de l'assurance dommages et les garanties RC

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.ifpass.fr/certificat-gestionnaire-de-sinistres-entreprise-risques-standards>

[informations@ifpass.fr/](mailto:informations@ifpass.fr)

lyon@ifpass.fr

[/ marseille@ifpass.fr](mailto:/marseille@ifpass.fr)

[/ strasbourg@ifpass.fr](mailto:/strasbourg@ifpass.fr)

[/ bordeaux@ifpass.fr](mailto:/bordeaux@ifpass.fr)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2997/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	2 000 €
Coût moyen par dossier	2 000 €
Durée moyenne	27 h
Période	06/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.